

# millevaches

AUTOMNE  
2014

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Un label Parc  
pour les  
hébergeurs



L'eau, notre  
bien commun



Le trésor  
du banturle

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



## S'informer

P. 3

**Un label Parc pour les hébergeurs**

P. 4

**Bistrots : on vous accompagne !**

P. 4

**Le site Internet du Parc se réinvente**

P. 5

**Films à disposition pour projections-débats**

P. 6

## S'investir

**Les élus du Parc préparent l'avenir**

P.8

**Approfondir  
Tous ensemble pour préserver l'eau**

P. 10

**Rencontrer  
Le trésor du banturle**

P. 11

**Découvrir  
Économies d'énergies à Lamazière-Haute**



## « Destination Millevaches-Monédières

L'attribution de la marque nationale PNR au territoire Millevaches-Monédières, ne tient pas du hasard. Elle a été rendue possible par la qualité de sa charte territoriale adaptée à un espace géographique et patrimonial remarquable. Comme les 49 autres Parcs français, Millevaches est donc une destination touristique qui bénéficie d'un préjugé favorable. Pour autant, le développement de notre économie touristique ne va pas de soi. Il invite à des améliorations de la qualité d'accueil, d'hébergement et d'offre d'activités, destinés à un public sensible aux beaux paysages, aux rapports humains de proximité, et friand de sports et loisirs de pleine nature. Beaucoup a déjà été fait par les « acteurs » publics et privés du tourisme que nous saluons. À l'appui de la Charte européenne de tourisme durable dont il a obtenu l'homologation, notre PNR entend poursuivre son accompagnement et ses initiatives pour une Montagne limousine toujours plus et mieux attractive. >>

**Christian AUDOUIN**

*Président du PNR de Millevaches en Limousin*

*Président de l'Association des Parcs du Massif Central (IPAMAC)*



Photo : PNR

**Millevaches**, Journal trimestriel du  
**PNR de Millevaches en Limousin**

Tél. : 05 55 67 97 90 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles

**Directeur de publication** : Christian Audouin

**Coordination** : Marie Mazurier & Emmanuelle Mayer

**Rédaction** : Emmanuelle Mayer & Hélène Richard,

en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

**Photo de couverture** : Guillaume Rodier/PNR

**Identité graphique du Parc** : Iti communication, Limoges

**Réalisation de ce numéro** : Émilie Lordemus, Faux-la-Montagne

**Impression** : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

**Tirage** : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

# Un label Parc pour les hébergeurs

Après les produits, comme le miel et le cidre, c'est au tour des prestataires de tourisme de pouvoir bénéficier de la marque Parc.



Offrir un pot d'accueil, parler anglais, proposer du mobilier pour les bébés, être capable de présenter le territoire et ses patrimoines, préparer un petit déjeuner à base de produits locaux, soigner les espaces extérieurs avec un accès direct à la nature, diminuer ses déchets grâce à la pratique du compost, économiser l'énergie par une bonne isolation... Voici quelques-uns des 73 critères de la marque *Accueil du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin*, proposée aux hébergeurs touristiques. L'objectif de ce label ? Valoriser et qualifier les prestataires porteurs de valeurs communes à celles du Parc : la dimension humaine de l'accueil, le lien au territoire et la préservation de l'environnement. Le maximum de types de publics (jeunes enfants, handicapés, populations à faibles revenus...) doit ainsi pouvoir être accueilli, les prestataires labellisés doivent également bien connaître le Parc, valoriser les ressources locales, et avoir un comportement éco-responsable. « *Le principe de la marque Parc, c'est également de construire un réseau d'hébergeurs, qui soient de véritables ambassadeurs, des portes d'entrée pour favoriser la découverte du territoire dans toutes ses dimensions* » explique Gilles Despeyroux, en charge du tourisme. Les premiers établissements seront audités d'ici fin 2014, et labellisés en 2015. En parallèle, les prestataires de tourisme qui souhaitent améliorer leur offre peuvent bénéficier de l'accompagnement du Parc dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable (cf. encadré). De quoi faire de Millevaches une destination phare en France pour les amateurs de nature et d'authenticité.



## La marque Parc

La marque Parc appartient au Ministère de l'environnement qui la met à disposition des Parcs naturels régionaux. Elle concerne trois catégories : les produits, les savoir-faire et l'accueil. Pour chaque catégorie, un référentiel créé par la Fédération des PNR est disponible et les Parcs peuvent l'adapter à leur propre situation.



## Charte du tourisme durable : le volet pour les prestataires

Dans le cadre de son engagement dans la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés, le Parc propose un accompagnement sur-mesure pour les entreprises touristiques volontaires, à travers un contrat de progrès qui touche les plans économique, social et environnemental. Si vous êtes intéressés, contactez Gilles Despeyroux.

Gilles Despeyroux, 05 55 95 35 59  
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr

## Bistrots : on vous accompagne !

Après le *Printemps des bistrots* et *Tournée Générale !*, le PNR avec l'Ipamac (association des Parcs du Massif Central) continue l'accompagnement des bistrotiers et des porteurs de projets. Ainsi, le 8 novembre, dans le cadre des journées de l'économie sociale et solidaire consacrées aux circuits-courts, le PNR propose un atelier cuisine, un temps d'échanges autour des produits locaux et une programmation culturelle pour sensibiliser aux circuits courts. Rendez-vous à l'Espace Alain Fauriaux à Flayat, pour cette journée organisée en partenariat avec la Navette, la FAL 19, l'association Miam et Pays'Sage. Autre action : la mise en place de formations qui pourront traiter les questions aussi pointues que variées du cadre légal, de l'accessibilité, de la communication et de la comptabilité. De quoi aider les bistrotiers et tous ceux qui veulent créer un bar ou un café à avancer concrètement dans leur projet. Enfin, à ne pas rater en 2015, *Les bistrots à l'écran*. Ces stars du lien social méritent bien ça !

Aurélié Chéné, 05 55 67 19 37  
c.kohut@pnr-millevaches.fr

## COMMUNICATION

## Le site Internet du Parc se réinvente

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr) existe depuis plusieurs années. Mais plusieurs années, à l'échelle du web, c'est déjà trop ! Le site ne correspondant plus aux besoins du Parc et aux attentes des utilisateurs, l'équipe a donc travaillé à son remaniement. La nouvelle version est en ligne depuis mi-juillet. Moins institutionnel que le précédent, ce nouveau site se veut moderne, coloré, avec plus de photos et des actualités mises à jour régulièrement. Accessible aux habitants du territoire et aux visiteurs de passage, il propose une navigation plus claire, en 3 parties : aimer, vivre et agir. Aimer le Parc propose des idées de randonnées et d'activités sportives en tous genres ainsi que des bonnes adresses pour dormir et manger. Vivre le Parc permet de découvrir la vie locale, son économie, sa vie associative et culturelle. Enfin, agir avec le Parc rassemble les actions phares de l'équipe sur la biodiversité, l'eau, le tourisme, le climat, la culture ou encore le renouvellement de la charte. Le Parc est également présent sur Facebook et Twitter : d'autres moyens de suivre l'actualité du territoire !

## Les Monédières à l'honneur

Quoi de mieux qu'une journée sous le soleil pour découvrir les Monédières et la marque *Produit du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin* ? C'est ce qui est arrivé le 10 juin dernier à 25 ambassadeurs du Parc (offices de tourisme, hébergeurs, etc.) qui ont pu découvrir la Maison de pays, le site Natura 2000, puis les Vergers de Veix (petits fruits) et le Gaec La clé des champs (miel). Opération sensibilisation réussie pour une journée marquée par de délicieuses dégustations !

## Nouveau sentier de découverte

À partir de la mi-octobre, les amateurs de paysages grandioses pourront s'élancer sur deux nouveaux sentiers de découverte sur la Communauté de communes Bourgneuf-Royère-de-Vassivière : l'un sur le site des landas e rubieras de la Masura (petite boucle de 4,2 km, grande boucle de 7,3 km), et l'autre à la rigòla dau diable (3,1 km). Outre l'aménagement du chemin, des topoguides, audio-guides ainsi qu'un jeu de chasse au trésor ont été développés. Le descriptif des balades sera intégré au carnet *Voyage(s) en Millevaches*, disponible dans les offices de tourisme et librairies du territoire.



Photos : PNR

**Lancement des Mercredis des Monédières 2014** : mercredi 25 juin, ils étaient une vingtaine à partir à la recherche des *bêtes volantes des Monédières*, thème de cette agréable journée. Oiseaux, planeurs, parapentes : autant de sujets abordés !

## NATURE

# Films à disposition pour projections-débats

Lors de la Fête de la forêt organisée par le Groupement forestier du plateau de Millevaches à Banizette le 5 juillet dernier, le public a pu visionner *Hêtre et avoir*, petit film d'auteur qui suscite le débat sur la gestion forestière, avant de participer à une balade interactive permettant de découvrir la filière bois et ses acteurs. L'occasion de lancer la sortie de ce DVD, édité par Harmattan vidéo et disponible pour toute projection gratuite non commerciale. Autre film libre de droit réalisé par le Parc : celui du contrat territorial *Sources en action* (cf dossier), visible sur [www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr). Ce support pédagogique de 15 minutes permet de tout comprendre des enjeux de l'eau sur le territoire du bassin de la Vienne amont et des solutions mises en œuvre par les 17 maîtres d'ouvrage du contrat coordonné par le Parc et l'EPTB Vienne. N'hésitez pas à le demander si vous organisez une manifestation liée à la préservation de l'eau !

**Thomas Mignaut**, 05 55 95 35 61  
[t.mignaut@pnr-millevaches.fr](mailto:t.mignaut@pnr-millevaches.fr)

**Guillaume Rodier**, 05 55 95 35 63  
[g.rodier@pnr-millevaches.fr](mailto:g.rodier@pnr-millevaches.fr)



Photo : Cité des insectes

## La rentrée des Classes Parc

L'année dernière, 16 écoles du territoire ont bénéficié des animations Classes Parc. Cette année, c'est reparti pour les 4 programmes éducatifs : 1, 2, 3 ... *c'est ton Parc : découvre ses ressources !*, *Dau vargier a la sieta ! - Du jardin à l'assiette !*, *Enquête TOpOnymique dans mOn village*, et *Land Art et Biodiversité*. Créées par des structures partenaires, ces animations sont encadrées par des animateurs professionnels et prises en charge par le PNR (sauf transport des élèves). Pensez à réserver !

**Delphine Moreau**, 05 55 67 97 91,  
[d.moreau@pnr-millevaches.fr](mailto:d.moreau@pnr-millevaches.fr)




Photos : Emmanuelle Mayer

## Les élus du Parc préparent l'avenir

**Lors de sa dernière assemblée, le 7 juillet, le Comité syndical a découvert les récentes interventions et aménagements du Parc sur la commune de Gioux avant de réfléchir en ateliers à des pistes pour le futur contrat Parc.**

Deux cars stationnaient devant la mairie de Gioux le 7 juillet dernier. A leur bord, une soixantaine d'élus du Comité syndical, venue découvrir les dernières actions du Parc et imaginer les prochaines. Premier arrêt : le site gallo-romain de Maisonnières. Pour valoriser ces vestiges, la commune a pu compter sur le soutien du Parc pour aménager l'espace et installer des panneaux explicatifs. Ce lieu est aussi le départ du sentier de découverte *La villa gallo-romaine et les landes de Gioux*, qui permet de se promener au cœur d'un site d'intérêt écologique majeur (SIEM). Comme l'a expliqué Delphine Moreau, chargée de l'éducation au territoire, le sentier de 12 km a été réalisé avec l'aide d'un groupe de travail local, et les maquettes par l'équipe salariée du Parc. Côté équipement, on trouve un panneau de départ, une rando-fiche et un livret découverte. « *D'autres SIEM comme la tourbière du Longeyroux, celle de Négarioux-Malsagne, ont été équipés sur cette base. Ils sont décrits dans le carnet Voyage(s) en Millevaches, bel ouvrage de promotion et de valorisation du patrimoine édité par le Parc* » a expliqué l'animatrice.

### Le PNR, acteur de l'aménagement

Le second arrêt a permis à Cathy Mignon-Linet d'expliquer, in situ, l'intérêt du Programme local agri-environnemental (PLAE), des MAE (Mesures agri-environnementales) et de l'Opafe (Opération d'aménagement foncière et environnementales). « *Véritable « bras armés » du Parc, ces dispositifs permettent de mobiliser des moyens pour agir concrètement en faveur de la nature tout en soutenant le développement économique* » a souligné le Président Audouin. Ainsi, depuis 2006, autour de Gioux, ceux sont 14 agriculteurs et 158 hectares qui ont bénéficié de MAE, en particulier au titre de Natura 2000, pour la gestion de parcelles de landes par exemple. 25 ha ont fait l'objet d'un PLAE pour des aménagements de type clôture, portillon, passage canadien, pour 3 agriculteurs qui s'engagent à entretenir le site. Enfin, 7 agriculteurs ont défriché 37 ha grâce à l'Opafe (financée par la Région). Comme l'explique Cathy, responsable du pôle patrimoine naturel au Parc, ce sont des moyens importants (plusieurs milliers d'euros) qui sont accordés.

### Le PNR, une destination randonnée

Dernier arrêt de la matinée, le gîte du Bonneix, labellisé Retrouvance(R). Les participants ont pu admirer la qualité de la rénovation ainsi que le niveau de confort de ce gîte qui peut accueillir jusqu'à 14 personnes (7 chambres). Stéphane Grasser, qui accompagne régulièrement des groupes sur le circuit Retrouvance®, a présenté ce concept de séjour de randonnée géré par l'ONF, comprenant l'accompagnement par un guide, le transport des bagages, les repas au restaurant, les pique-niques à base de produits locaux... « *Ces séjours ont des retombées économiques locales non-négligeables, c'est pourquoi nous souhaitons, avec le bureau des accompagnateurs de moyenne montagne, le Parc et d'autres acteurs, développer d'autres concepts de séjours tout compris sur le territoire* » a précisé le guide.

Après cet aperçu enthousiasmant des actions du Parc menées à Gioux, les élus ont poursuivi avec des ateliers sur chaque thématique :

- Biodiversité, gestion de l'espace et eau
- Ressources locales et marque, tourisme, énergie et plan climat
- Patrimoine culturel et bâti, culture et lien social, éducation
- Espaces, paysage et urbanisme

Comme l'ont rappelé les rapporteurs des différentes commissions thématiques, l'objectif était avant tout de « *se connaître pour travailler ensemble, mieux appréhender la charte en cours de révision et identifier des pistes d'actions en vue du prochain contrat de Parc* ».

En effet, si la charte donne les orientations du syndicat mixte et fixe le cap des travaux pour 12 ans, c'est le contrat Parc qui détermine les projets et leur financement par périodes de 3 ans. Il faut donc traduire les mesures énoncées dans le projet de charte en actions concrètes pour le contrat 2015-2017. Les échanges ont été riches, si l'on en croit les nombreuses pistes d'actions proposées !

## Nature

- Encourager les communes à limiter voire stopper l'usage des phytosanitaires.
- Encourager les travaux de recherche dans le domaine de la forêt (suivi de l'impact des traitements, itinéraire du carbone, impact sur le climat...)
- Se saisir de la question des loisirs motorisés, en lien avec les pratiquants.
- Mettre en place des formations aux pratiques durables pour les forestiers et les agriculteurs.
- Faire participer les habitants et les usagers à la gestion de l'eau.

## Culture et éducation

- Créer un conservatoire de variétés locales, comme par exemple la rave de Treignac.
- Donner aux nouvelles rues, notamment dans les lotissements, le nom de parcelles existantes en occitan, inciter les communes à la double signalisation.
- Éditer un catalogue des ressources des acteurs éducatifs pour les enseignants.
- Initier un festival sur les patrimoines du Parc.
- Créer des partenariats avec des universités pour accueillir des projets de thèses, sur des sujets validés collectivement.

## Bâti

- Mettre en œuvre la charte du patrimoine bâti.

- Recenser les formations et organiser des formations complémentaires sur les techniques de restauration du bâti ancien.

## Tourisme

- Réaliser un film présentant les patrimoines du Parc pour les touristes, les habitants et nouveaux habitants.
- Créer des « pôles bivouac » pour les randonneurs, les naturalistes, les séjours de jeunes...

## Urbanisme

- Associer les artistes et acteurs culturels aux projets d'aménagement et d'urbanisme.
- Accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU...) par la réalisation d'études de bourgs, de fiches thématiques, de démarches exemplaires...
- Mener des actions de sensibilisation pour qu'acteurs et habitants s'approprient la notion de paysage (visites, tables rondes...)

## Ressources locales

- Réaliser un diagnostic du foncier agricole.
- Favoriser l'émergence d'espaces-tests agricoles.
- Soutenir les entrepreneurs qui utilisent le bois local.
- Trouver des moyens de valoriser localement le bois de nos forêts.



## Le Comité syndical, qu'est-ce que c'est

Syndicat mixte, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est géré par l'assemblée des élus représentant les 113 communes du Parc : c'est le Comité syndical. Il élit le bureau, le président et les vices-présidents, vote le budget ainsi que les programmes prévisionnels correspondant aux objectifs et orientations de la charte. Il se réunit environ 4 fois par an.

## Nouvelle charte, où en est-on ?

La charte d'un Parc représente le projet de développement durable partagé par les acteurs du territoire pour les 12 ans à venir. L'obtention du label PNR par décret ministériel dépend de la qualité de cette charte et de ses orientations. Sur Millevaches, après une phase de diagnostic puis une concertation, l'avant-projet a été rédigé entre février et avril dernier puis relu par les pouvoirs publics au début de l'été. L'équipe retravaille actuellement cet avant-projet.

## Le contrat Parc ou contrat territorial

Il s'agit d'un document de planification à trois ans. Il détaille et hiérarchise les actions à mettre en œuvre, clarifie également les interventions des financeurs des actions. Le prochain concerne la période 2015-2017.



EAU

Photo : Guillaume Rodier



Pose d'abreuvoir et pont

Photo : PNR



Ce que l'on ne veut plus voir...

Photo : PNR

# Tous ensemble pour préserver notre bien commun

Depuis 2011, le Parc coordonne le contrat territorial *Sources en action* pour préserver et restaurer le bassin de la Vienne amont. Un autre contrat est en cours de signature sur le bassin du Chavanon. Inventaire des enjeux et des solutions mises en œuvre.

« Sur le territoire de Millevaches, le milieu aquatique est relativement préservé, mais on observe quand même des dysfonctionnements qui peuvent paraître inattendus pour un territoire de sources mais consécutifs à des mauvaises pratiques ou à des négligences. Avec quelques coups de pouce, l'eau pourra devenir d'excellente qualité et c'est l'objectif ! »

explique Jérôme Salaün-Lacoste, chargé d'interventions sur les milieux aquatiques et l'agriculture à l'agence de l'eau\* Adour-Garonne. En tant que tête de bassin, riche de milliers de sources, Millevaches a une responsabilité sur la qualité de l'eau reçu en aval. Alors forcément, avec 12 habitants au km<sup>2</sup> et pas d'industrie, on ne peut faire que mieux que la Vallée du Rhône !

Mais ici c'est l'effet cumulé de nombreuses pratiques qui altère la qualité de l'eau et des milieux. « Autrefois, le plateau était pâturé par des moutons de manière assez homogène. Aujourd'hui les vaches les ont remplacés, en se concentrant sur un espace agricole réduit par les milieux forestiers. L'impact sur les cours d'eau, autrefois dilué, est bien plus important localement mais avec des répercussions globales » explique Guillaume Rodier, animateur de *Sources en action*. L'exploitation forestière est en cause également quand elle n'est pas encadrée. Une coupe rase systématique implique des ruissellements de sédiments jusqu'aux cours d'eau, qui sont à l'origine de

leur ensablement et de leur asphyxie. « De plus, les sols ainsi nus s'appauvrissent, deviennent moins productifs et incompatibles avec une nouvelle plantation » souligne Guillaume. Autres soucis : le passage d'engins à travers des ruisseaux ou l'usage des pesticides. Des ouvrages architecturaux sont parfois mis en cause tels que les moulins inutilisés qui gênent le passage des poissons migrateurs comme la truite à la recherche de sa zone de fraie. Les étangs en barrage sur cours d'eau participent aussi à dégrader les conditions de vie de la faune et la flore typiques de la Montagne limousine.

Pour lutter contre tous ces dysfonctionnements, les collectivités locales, les syndicats et les associations se sont unis en 2011 pour signer un contrat territorial sur le bassin de la Vienne amont, animé par le Parc et l'EPTB : *Sources en action*. « L'état des réalisations du contrat à mi-parcours présente 100km de berges entretenues et clôturées, 150 abreuvoirs, 150 passerelles et passages à gué, 35 ouvrages aménagés, 315 ha de zones humides en gestion et intégrées au système d'exploitations d'agriculteurs... le tout agrémenté des témoignages de satisfaction des usagers ! De quoi accroître l'en-

gouement des maîtres d'ouvrage du bassin du Chavanon pour une signature de leur contrat avant la fin 2014 ! » reprennent Jérôme S-L et Julie Collet, animatrice eau du Parc qui précise l'exemplarité et l'efficacité de Sources en action : « le succès d'un premier contrat territorial a été essentiel pour initier une dynamique autour des différents acteurs. » Le contrat territorial doit aujourd'hui s'ouvrir sur les problématiques liées aux volets forestiers (travail du sol, plantation, exploitation) en invitant la filière à s'associer à la démarche. Ainsi chacun pourra agir durablement ! ●

## 3 questions à **Cédric Malraison,** chargé de mission Sources en action à l'Établissement public du bassin de la Vienne (EPTB Vienne).



**Quel est l'intérêt d'un contrat territorial comme Sources en action ?**

Le contrat territorial est un outil qui permet de programmer pour 5 ans des travaux sur le milieu aquatique : restauration de cours d'eau, lutte contre les pollutions, gestion des zones humides. Le point fort du contrat territorial, c'est qu'il agit à une échelle cohérente au niveau hydrographique et ne se limite pas aux échelles administratives des communes ou des départements !

**Qui met en œuvre ce programme d'actions ?**

C'est l'autre atout : tous les acteurs concernés sont maîtres d'ouvrages : les communautés de communes et syndicats mixtes, l'EPTB, le Parc, le Conservatoire des espaces naturels (CEN), les fédérations de pêche et associations d'éducation à l'environnement... : c'est du multi-partenariat. Sources en action, qui concerne le bassin de la Vienne amont, rassemble 17 maîtres d'ouvrage, c'est beaucoup et cela prouve que les acteurs locaux ont bien conscience de leur responsabilité, en tant que territoire de sources en tête de bassin. La solidarité amont/aval est essentielle.

**Quelles sont les actions phares qui ont déjà été réalisées ?**

Citons par exemple le pays Monts et Barrages, qui a renforcé son équipe afin de pouvoir faire plus de travaux de continuité écologique au niveau des petits ouvrages hydrauliques. Le CEN a également fait un travail remarquable sur plus de 80 ha zones humides : bûcheronnage, décapage, reconquête pastorale... Mais beaucoup d'autres actions ont été réalisées : Sources en action est d'ailleurs reconnu comme exemplaire au niveau national.

\* Une agence de l'eau prélève la redevance des usagers pour l'entretien de bassins, en se basant sur le Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE), lui-même basé sur la directive cadre européenne.

Parole de...

**Fabien Mazaleyrat,** agriculteur à Tarnac, membre du Réseau zones humides animé par le CEN.



Plusieurs épisodes de sécheresse m'ont amené à adhérer au Réseau zones humides afin d'assurer l'approvisionnement en eau de certaines parcelles de mon exploitation. Le Réseau peut m'aider à installer des points d'abreuvement ou à remettre en état d'anciens prés en bordures de pacages qui, une fois restaurés, pourront constituer des surfaces de pâturage supplémentaires. Nos anciens savaient utiliser et travailler avec les zones humides. Ces habitudes ont été perdues avec le temps et l'évolution du matériel mais nous avons tout à gagner à retrouver certaines de ces habitudes et pratiques pour mettre en valeur le potentiel de chaque exploitation. >>

D'après la Lettre d'infos 2 de Sources en action.

**Julie Collet, 05 55 95 39 63**  
[j.collet@pnr-millevaches.fr](mailto:j.collet@pnr-millevaches.fr)

**Guillaume Rodier, 05 55 95 35 63**  
[g.rodier@pnr-millevaches.fr](mailto:g.rodier@pnr-millevaches.fr)



Photo : Hélène Richard

OCCITAN

## Le trésor du banturle

**Salarié à l'Institut d'études occitanes, Jean-François Vignaud a appris le patois auprès de ses grands-parents. En sillonnant le Limousin et en discutant avec ceux qui le parlent encore, il fait partager les trésors de la culture occitane.**

Un banturle, en occitan, n'est pas un fainéant, mais un genre de dilettante, dans lequel se reconnaît Jean-François Vignaud. Né en 1975 à Saint-Léonard-de-Noblat, il vit aujourd'hui dans le sud-ouest de la Haute-Vienne, où il passait toutes ses vacances et où, à l'époque, tout le monde, passé 40 ans, parlait occitan. « *On ne s'adressait pas aux enfants en patois, mais j'écoutais.* » Jeune étudiant en histoire à Limoges, il rompt avec la tradition migratoire qui entraîne les Limousins vers des régions plus riches. « *Mon ambition, c'était de ne pas partir. Ma vie, je la sentais ici.* » Il espère approfondir à l'université ce que cette langue lui a donné envie de savoir de sa région. Espoir déçu, mais il trouve quelques réponses auprès d'une association, l'Institut d'estudis occitans (IEO) dau Lemosin. « *Un jeune qui parlait patois et qui en était à peu près conscient, c'était incroyable :*

*on m'a accueilli à bras ouverts* ». En 1999, Jean-Marie Caunet, l'actuel directeur, convainc les pouvoirs publics de doter l'IEO de salariés. Logiquement, il embauche Jean-François Vignaud, qui n'a jamais fait d'études d'occitan, mais l'a toujours parlé, avec naturel et lucidité. « *La transmission s'est cassée. On a la douleur d'assister à la disparition d'une culture.* » L'IEO ne veut pas maintenir artificiellement cette langue en vie, mais qu'elle soit reconnue comme élément incontournable du patrimoine. En outre, il s'affiche dans les noms de lieux, révélant des racines gauloises (lacombe, la comba, de cumba : petite vallée) et latines (lavaud, la vau, de vallis : vallée) mais aussi des éléments paysagers (La chaud rappelle que les landes s'étendaient là, avant les forêts)... Pour ne pas perdre un trésor historique par ignorance, l'IEO collecte et livre savoirs et

savoir-faire, sur sa bibliothèque en ligne (la-biaca.org), via des spectacles, des stages, des traductions, et l'édition de livres et films. Pour écrire *De la Chassagne au Monteil* (cf quatrième de couverture), Jean-François est allé parler, en occitan, avec les anciens, des noms des lieux-dits, révélant ainsi des histoires, et surtout des informations sur les sols, la flore, l'eau, les activités humaines... Ce guide thématique et vivant suggère plusieurs pistes lorsque subsistent des mystères, comme celui de Millevaches, dont on ne sait s'il renvoie aux sources, aux vaches maigres ou aux mille vallées. Deux ans de travail de banturle, aujourd'hui transmis au public non-occitaniste, car « *la question n'est plus celle de la survie de la langue, mais de ce que sera le Limousin demain.* » ●

[ieo-lemosin.org](http://ieo-lemosin.org) – 05 55 98 28 90

**Le 27 septembre 2014, balade toponymique au Monteil-au-Vicomte avec Jean-François Vignaud. Chronique occitane de Jean-François Vignaud sur Radio Vassivière tous les jeudis à 10h15.**

Delphine Moreau, 05 55 67 97 91  
[d.moreau@pnr-millevaches.fr](http://d.moreau@pnr-millevaches.fr)

# Économies d'énergies à Lamazière-Haute

La haute performance énergétique n'est pas réservée aux bâtiments neufs ! En Corrèze, une toute petite commune (68 habitants) a rénové sa mairie avec l'objectif de diminuer ses consommations énergétiques de 40% tout en augmentant le confort des occupants.

« Chaque hiver, je montais 5 à 6 cordes de bois, en plus des radiateurs électriques. Et on n'atteignait pas 20°C ! » Annie Auzanneau, tombée amoureuse de ce village sur les hauteurs d'Eygurande, a quitté Limoges en 1986, en famille, pour louer cet appartement de 55 m<sup>2</sup> au premier étage de la mairie. Pas question de déménager, même si, début 2012, le gel fait éclater les tuyaux de la salle de bains, inondant le secrétariat de mairie en dessous ! « C'était assez vétuste », admet le maire, Jean-François Michon, « avec une installation électrique dangereuse ». En 2004, ils avaient fait poser du double vitrage et des volets électriques « mais, sans aération ni isolation, on avait de la condensation ». La commune adhère en 2011 au service de Conseil en énergie partagé (CEP), un accompagnement proposé par le PNR. La chargée de mission et l'Ademe leur font entrevoir les avantages d'une rénovation globale et d'une isolation pérenne, visant à atteindre une haute performance énergétique équivalente au niveau des Bâtiments basse consommation (BBC rénovation)\*. Le marché est conclu début 2013 avec un bureau d'études, un maître d'œuvre et l'architecte Sébastien Claveyrolat, qui salue la démarche : « Par rapport à

la réglementation, leur exigence coûte 15 à 20% de plus. Mais ils verront les avantages sur le long terme. » 167 800 € HT, c'est l'investissement le plus important réalisé par la commune, et sans emprunt ! Le CEP aide à faire les dossiers auprès de la Dotation aux équipements des territoires ruraux (DETR) et du Conseil Général, qui financent 76% du projet. C'est également le CEP qui leur conseille d'utiliser des isolants bio-sourcés comme la ouate de cellulose et la fibre de bois. Ils optent pour une chaufferie aux granulés de bois, financée à 8% par la Région. Les travaux intérieurs sont réalisés en 3 mois ; juste à temps pour accueillir le festival d'art animalier dans la salle municipale ! Rénovée de la sorte, Lamazière-Haute ne gaspille plus d'énergie en chauffage. « Nous sommes également la commune corrézienne avec le moins de points lumineux et l'éclairage public s'éteint à 23h. » Ni déperdition de carbone, ni pollution lumineuse ! ●

\* soit une diminution de 40% de la consommation initiale exprimée en kWh/m<sup>2</sup>/an sur les postes : chauffage, refroidissement, éclairage, ventilation, eau chaude sanitaire ainsi que leurs auxiliaires.

Chargé du service CEP :  
Julien Darfeuille 05 55 67 37 32  
cep@pnr-millevaches.fr

Ouate de cellulose ; Jean-François Michon et Annie Auzanneau ; Galaxie d'Andromède



Photo : Ambiance bois



MILLEVACHES • 11 • DÉCOUVRIR

Photo : Hélène Richard



Photo : Yann Hélpin-Soulié

